

Abidjan, le 19 MAI 2025

LETTRE CIRCULAIRE N°003/CRAT/AG/2025

Objet : Clôture de la réception des dossiers de demandes de prêts 2025

Par lettre circulaire N°002/CRAT/AG/2025 du 12 mai 2025, il a été porté à la connaissance des membres de la disponibilité d'un montant de 3 000 millions de francs CFA sur la dotation de 6 000 millions de francs CFA autorisée par le Conseil d'Administration pour des prêts au profit de ceux qui sont engagés dans des projets immobiliers.

Une première analyse des plus de 500 dossiers reçus à 12h30 fait ressortir un montant total des demandes au-delà de la dotation de 6 000 millions de francs CFA adoptée par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2025.

Aussi, la fin de la réception des demandes est fixée à ce lundi 19 mai 2025 à partir de 16h30, dans l'attente du traitement des dossiers déjà reçus.

Chacun des membres ayant transmis un dossier pendant le délai de réception sera contacté en vue de la détermination du montant qui pourrait lui être accordé et de l'établissement de son tableau d'amortissement.



Eugène Kouadio
Eugène KOUADIO